ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Pratiques de recouvrement des créances lors de jours fériés

Date de début : 24 janvier 2025
Date de fin : 31 janvier 2025
À l’échelle du Nunavut **60 s**

Le Bureau de la consommation du ministère des Services communautaires et gouvernementaux rappelle aux Nunavoises et Nunavois que les dispositions du *Règlement sur la protection du consommateur* interdisent le recouvrement de créances pendant les périodes suivantes :

- du lundi au samedi entre 21 h et 7 h ;
- le dimanche avant 13 h et après 17 h;
- les jours fériés.

Pour connaitre les jours fériés de 2025, consultez la liste des jours fériés du gouvernement du Nunavut, ou encore communiquez avec le Bureau de la consommation par courriel à l’adresse ConsumerProtection@gov.nu.ca ou par téléphone au 1 866 223-8139.

###

Relations avec les médias :

Greg Bélanger
Communications
Services communautaires et gouvernementaux
867 975-5449
GBelanger1@gov.nu.ca

ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᑐᓴᕋᓴᐃᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᑦ, ᖃᑦᓗᓈᑎᑐᑦ ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᑦᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca.*
Kavamatkunnin Tuhaqtitaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uiuitullu uvani *www.gov.nu.ca.*
Les messages d’intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca/fr.*

Communications